AKMA ARRAS KRAV MAGA
ESPRIT MARTIAL
SAISON 2026-2027

ARRAS - AUBY - CAUDRY - DENAIN - DOUAI - MARCHIENNES - NOMAIN - SOMAIN

Nom : _____ Adresse : _____

Prénom : _____ _____

Date de naissance : _____ Code Postal : _____

Sexe : ☐M ☐F Ville : _____

Nationalité : _____ Email : _____

N° de Tél : _____ Profession : _____

☐ - 1ÈRE ADHÉSION ☐ - RENOUVELLEMENT **N° Licence FFK :** _____

ADHESION*	MONTANT ADULTE	MONTANT ADOS 16/25 ANS	REGLEMENT
*ADHESION AKMA	210 €	110 €	☐ CHEQUE (S)
*LICENCE FFK			☐ VIREMENT
*ECOLES ESPRIT MARTIAL			

*Votre adhésion à AKMA/ESPRIT MARTIAL vous permet d'accéder gratuitement à l'ensemble des écoles d'Esprit Martial.

**Tableau de paiement des cotisations (Trois mensualités maximum).

Mois	Montant	Restant dû	Signature

Espace réservé au club : ☐ Contrôle Cotisation Adhérent ☐Contrôle Licence

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la note d'information n°1, de la charte VSS (OBLIGATOIRE / A COCHER)

☐ Je reconnais fournir un dossier d'inscription complet (OBLIGATOIRE / A COCHER)

Pièces à fournir : demande d'adhésion + demande de licence FFK + règlement intérieur signé + charte VSS signée + 1 photos d'identité.

AKMA ARRAS KRAV MAGA
ESPRIT MARTIAL
SAISON 2026-2027

ARRAS - AUBY - CAUDRY - DENAIN - DOUAI - MARCHIENNES - NOMAIN - SOMAIN

Documents à fournir obligatoirement :

- Le Certificat Médical pour les majeurs n'est pas obligatoire sauf pour les pratiquants dans les disciplines suivantes : Karaté contact - Full contact - Karaté Mix - Aïkido
- Le Certificat Médical pour les mineurs n'est pas obligatoire mais le représentant légal doit transmettre au club l'attestation de l'état de santé du mineur (annexe 2).
- Pour les compétiteurs et candidats aux grades DAN 1,2,3,4,5,6 demander le document au club (à remplir et à retourner avec le dossier d'inscription)

Informations complémentaires :

- **INTERDICTION FORMELLE** de monter sur le tatami à TOUTE PERSONNE n'ayant pas rempli le dossier d'inscription avec les documents demandés, incluant l'intégralité du paiement.
- Si vous ne souhaitez pas continuer après l'essai gratuit (1 cours), votre dossier et votre paiement vous seront rendus.
- Le paiement doit être intégral, les chèques seront débités en trois fois maximum.
- Votre inscription aux clubs AKMA/Esprit Martial est définitive pour la saison et non remboursable.

J'autorise AKMA & Esprit Martial à capter et diffuser des images et des vidéos pouvant inclure l'adhérent(e) sur le site www.espritmartial.fr et les réseaux sociaux AKMA & Esprit Martial (Instagram et Facebook et autres) :

OUI ☐ NON ☐

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et de la charte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS). Je m'engage à le respecter sans retenue.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements précédents.

Date : Lieu :

Signature (des parents pour les mineurs) précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Entraînements : Dojo RDC HALLE TETELIN – Bd du Général de Gaulle – 62000 ARRAS
Mercredi : 20h00-22h00 - Cours
Samedi : 8h00-9h00 - Préparation grades & CN
Samedi : 9h00-10h30 - cours 100% féminin
10h30-12h00 - cours mixte